

## Brèves HEOL

### Janvier, février, mars 2025

#### Remontées capillaires : comment les traiter

Les remontées capillaires sont un phénomène physique naturel engendré par l'humidité qui vient du sol pour monter dans les murs. Pour les stopper, il faut éliminer la cause.

Tous les matériaux poreux en contact avec la terre sont concernés. L'eau qui circule dans le sol entre en contact avec les maçonneries qui n'ont pas reçu de coupure capillaire à la construction. Le principe consiste donc à limiter la quantité d'eau liquide au pied des fondations, et à les étanchéifier. En 1er lieu, assurez-vous que les gouttières ne fuient pas et ne s'écoulent pas au pied du mur.

Il peut aussi s'agir d'un terrain mal drainé ; il sera dans ce cas nécessaire de décaisser le pied de mur et de réaliser un drain périphérique. Une membrane d'étanchéité sera également fixée sur la face extérieure du mur enterré. Dans le cas des maisons en pierre avec un enduit ciment extérieur, il faudra retirer l'enduit sur au moins 1 mètre de haut, au profit d'un jointolement des pierres ou de la réalisation d'un enduit perspirant qui redonnera de la perspiration au mur.

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)*

#### Démarchage téléphonique : attention aux arnaques !

Certaines entreprises liées à la rénovation énergétique ou aux énergies renouvelables continuent de procéder à des démarchages abusifs par téléphone, une pratique pourtant interdite depuis 2020. Voici quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises :

Ne cédez pas à la pression commerciale : il ne faut rien signer ou payer le jour même, pour prendre le temps de la réflexion et de la comparaison. Un devis doit mentionner plusieurs informations, comme le nom, le numéro de siret et l'adresse du fournisseur, la nature et les caractéristiques du bien/service acheté, le prix, les modalités et délais de livraison, etc.

Suite à la signature d'un contrat, vous disposez de 14 jours pour vous rétracter, en envoyant le bordereau de rétractation ou une lettre recommandée avec accusé de réception. Vous trouverez plus d'informations sur les bonnes pratiques en cas de démarchage sur [www.heol-energies.org/ressources](http://www.heol-energies.org/ressources).

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)*

## Les énergies renouvelables citoyennes

Les « énergies citoyennes » sont des projets de production d'énergie renouvelable portés et financés par les habitants ainsi que bien souvent les collectivités et parfois les autres acteurs locaux (associations, entreprises...).

En s'appuyant sur les 5 technologies de production d'énergie renouvelable (l'éolien, le solaire, le bois-énergie, la méthanisation, l'hydroélectricité et la géothermie), Ils garantissent aux citoyens la possibilité d'investir dans un projet éthique et rentable, contribuant au développement économique du territoire et aux objectifs de transition énergétique nationaux. Rappelons que la France s'est engagée à porter à 33 % la part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique pour 2030, un chiffre loin des 19 % actuels. En France, il existe 390 projets labellisés, avec 34 096 citoyens et 970 collectivités actionnaires. Des projets existent en Bretagne, notamment dans le pays de Morlaix où un premier collectif est en cours de création.

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)*